



In memoriam : Philippe Langevin

Philippe Langevin

Philippe adhère au CCPAM [Collège Coopératif Provence, Alpes, Méditerranée] dès 1986, dans la phase de refondation du collège, sous la Présidence de Maurice Parodi, par ailleurs Professeur à la Faculté des Sciences Economiques d'Aix en Provence, et la nouvelle direction de Dominique Aubry 1.

Il y exercera, avec fidélité et passion la fonction militante d'administrateur jusqu'à la fin de sa vie, en 2026, c'est à dire pendant une quarantaine d'années, où il entretient les meilleurs rapports de travail et de confiance avec les Présidents successifs :

- Maurice Parodi de 1986 à 2016 ;
- Dominique Aubry qui prit le relais, de 2016 à 2022 ;
- Mylène Frappa de 2022 à 2024 ;
- Michaël Roman de 2024 à nos jours.

Il en fut de même avec les Directeurs qui s'y sont succédés, en particulier en cours des crises de réajustement du modèle économique du Collège, de la première décennie du XXI^e siècle, y compris sous la nouvelle Direction de Patricia Zucca, à partir de 2016.

Pour ceux qui voudraient en savoir davantage sur les quarante années d'engagement coopératif de Philippe, voir « l'Histoire de quarante ans du CCPAM » sur [le site du Collège](#).

Quelques étapes-clés du parcours de Philippe au sein du Collège Coopératif.

Dès 1987, avec le concours logistique et pédagogique du Collège et aux côtés de Maurice Parodi, il fut le cofondateur et codirecteur, au sein de la Faculté de Sciences Eco, du DES « Développement local et urbain ». Ce DES (3^{ème} cycle), un des tous premiers en France, n'aurait pas pu voir le jour sans le partenariat établi entre le collège coopératif déjà reconnu comme un acteur clé de terrain, et la Faculté de Sciences Eco, membre de l'université, dont étaient issus la plupart des collaborateurs salariés du collège à cette époque.

Ce DES, au fil des années 1980 et 1990, fut le creuset de formation de nombreux collaborateurs qualifiés de collectivités territoriales de Provence (communes, départements, région PACA...) consolidant ainsi le réseau relationnel du Collège.

Dès son adhésion au Collège, Philippe contribua régulièrement aux enseignements d'initiation économique et sociale des promotions d'étudiants de nos diplômes d'Etat ou d'Université, ainsi qu'à l'élaboration des « dossiers, documentaires et pédagogiques » qui en étaient les support, indispensables :

- *Les mutations de la société française* [2014] écrit à l'occasion de sa contribution au renouvellement du Projet associatif du collège [2015-2019]
- *La Laïcité* [2016]
- *Action sociale et territoire* [2017]
- *L'éducation populaire* [2018]

Après le départ en retraite de l'université de Maurice Parodi en 1995, il mit à profit sa récente promotion à la fonction de "Maître de conférence " à la Faculté de Sciences Eco pour prendre le relais des relations contractuelles entre le collège et l'université, via le nouveau Doyen de la Fac, André Cartapanis. Ces contrats, de partenariat concernent les cursus de formation supérieure sanctionnés par ces diplômes de niveau 2ème et 3ème cycles que nous avaient confiés le ministère des « Affaires Sociales » et celui de « la Jeunesse et de sports »

Enfin, Philippe Langevin, tout au long de ses engagements au Collège coopératif fut l'un de administrateurs les plus résilients car viscéralement attaché aux principes de fonctionnement coopératif au collège :

1. **Liberté d'adhésion** (principe de "libre entrée, libre sortie ")
2. **Gestion démocratique** (principe original "d'un homme, une voix")
3. **Lucrativité limitée** (principe de service aux membres et à la collectivité plutôt que profit.)
4. **Principe d'intercoopération** (en interne et au plan territorial, plutôt que de concurrence)
5. **L'éducation coopérative des membres adhérents** aux valeurs spécifiques ou à l'éthique de la Coopération et de la Solidarité.

C'est bien ce modèle coopératif utopique qui traça la voie de son projet de Vie. C'est aussi la raison pour laquelle avec toutes les "parties prenantes" du collège, les anciennes aussi bien que les nouvelles, qu'il s'agisse des administrateurs, de l'ensemble des collaborateurs salariés ou encore des représentants des partenaires associatifs et universitaires du CCPAM, nous tenions à lui adresser cet hommage, à l'occasion de notre A.G annuelle de 2026.

Maurice Parodi

Président d'honneur